

Règles de communication

Nominés

Sont considérés comme **Nominés** les participants ayant réussi la première épreuve selon ISO 3159. Le Concours communique la liste des **Nominés** au cours d'une cérémonie, dès la fin de la première épreuve.

Les **Nominés** reçoivent un certificat et sont fortement encouragés à communiquer leur participation.

Finalistes

Sont considérés comme **Finalistes** les participants qui réussissent avec succès l'ensemble des épreuves du Concours. Le Concours communique la liste des **Finalistes**, avec la distinction obtenue selon le règlement – MENTION EXCELLENT, MENTION EXCEPTIONNEL – lors d'une cérémonie de proclamation des résultats.

Les **Finalistes** reçoivent un trophée et un certificat, ils sont fortement encouragés à communiquer leur statut de **Finaliste** et la mention obtenue.

Résultats détaillés confidentiels

Chaque participant reçoit à **titre confidentiel** le détail des mesures de sa pièce illustré par un graphique des marches diurnes, le calcul des points par critère permettant l'attribution d'une distinction.

Le nombre de points obtenu ainsi que le détail des résultats **ne peuvent pas être communiqués**. Il est important qu'un classement ne puisse pas être reconstitué et seule l'attribution des distinctions doit être publique.

Logo du Concours

Le logo du Concours peut être téléchargé depuis le site Internet ou demandé au secrétariat. Le logo du Concours peut être utilisé par les participants dans leur communication en respectant les règles élémentaires de déontologie et d'honnêteté.

Partenaires

